

le mercredi 22 septembre 1990

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat du jeudi 3 mai 1990:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Kelly, appuyé par l'honorable sénateur Muir, tendant à la deuxième lecture du Projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, le Code criminel, la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, à la majorité.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, à la majorité.

L'honorable sénateur Kelly propose, appuyé par l'honorable sénateur David, que le projet de loi soit déféré au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

*Le greffier du Sénat*

Gordon L. Barnhart